



13A, boulevard Wilson  
67 000 STRASBOURG  
[s3str@snes.edu](mailto:s3str@snes.edu)  
03 88 75 00 82

Strasbourg, le 20 novembre 2018

### Communiqué de presse

Le SNES-FSU ainsi que les collègues des collèges et lycées s'inquiètent des difficultés de fonctionnement rencontrées lors de l'utilisation du nouvel espace numérique de travail : « Mon Bureau Numérique ». Ce dernier, du fait de son manque de mise au point, pose des problèmes aux personnels, occasionne un déficit d'information pour les parents d'élèves et interroge quant à l'utilisation des fonds publics de la Région Grand Est.

Le dernier appel d'offre pour l'Espace Numérique de Travail a été remporté par l'entreprise Kosmos. Force est de constater que le changement de prestataire s'accompagne de nombreux dysfonctionnements pour une raison simple : à ce jour, l'application n'est toujours pas opérationnelle concernant la gestion des absences et celle des conseils de classe. La future remontée des notes pour le livret scolaire et Parcoursup est encore hypothétique.

Tous ces dysfonctionnements pèsent sur le travail quotidien des agents, qu'ils soient enseignants, personnels de vie scolaire, de direction ou administratifs au point que certains établissements se tournent vers d'autres solutions payantes financées sur leurs fonds propres. On peut citer : les lycées Jean Rostand et Mermoz ou le collège Villon à titre d'exemples

S'ajoutent à cela des failles de sécurité liées à l'obligation de connexion des personnels via ARENA. En effet, quand les agents se déconnectent de MBN, ils demeurent néanmoins connectés à ARENA et s'ils travaillent sur un ordinateur public, leurs données demeurent accessibles. Du fait de problèmes dans l'application vie scolaire, la responsabilité des établissements et des personnels en charge de l'appel et du suivi des absences est aussi engagée. Sans compter les désagréments pour les parents empêchés de suivre la scolarité de leurs enfants.

Au-delà de ces dysfonctionnements, nous nous interrogeons sur le coût pour les collectivités, sur le devenir des données et ressources précédemment hébergées sur ENTEA, sur l'obligation pour les personnels de se former à un nouvel outil tous les 4 ans. L'outil actuellement utilisé n'est visiblement pas encore abouti et se sont les collègues, particulièrement ceux en charge de la gestion des outils numériques qui jouent le rôle de testeur pour une société privée. Etait-il vraiment prudent d'acquérir un produit encore partiellement « sur plan » ?

Dans l'immédiat, nous demandons que les collectivités prennent en charge, en intégralité, le coût supplémentaire du recours à une solution alternative et fonctionnelle. A terme, il nous semble indispensable que l'Éducation Nationale promeuve la création d'un outil par et pour elle, outil qui pourrait être amélioré sur le long terme pour éviter les problèmes d'adaptation récurrents et qui garantirait la protection des données de tous les usagers, élèves, parents et personnels.

Nous avons déjà interpellé le Président de la Région sur ces points. Nous restons sans réponse de sa part à ce jour.

Le SNES-FSU Strasbourg